
FAIRFAX INDIA

FAIRFAX INDIA HOLDINGS CORPORATION

①

RAPPORT INTERMÉDIAIRE

Pour le trimestre clos
le 31 mars 2015

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 mars 2015 et 31 décembre 2014

(non audité; en dollars américains)

	<u>Notes</u>	<u>31 mars 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>
Actif			
Trésorerie	5	40 392 368	234 732
Placements	5	976 863 372	-
Produits d'intérêts	13	8 029 031	-
Autres actifs		71 951	-
		<u>1 025 356 722</u>	<u>234 732</u>
Actifs d'impôt différé	8	1 824 673	-
		<u>1 027 181 395</u>	<u>234 732</u>
Passif			
Charges à payer		96 502	-
Charges d'intérêts	8	568 364	-
Montant à payer à des parties liées	10	3 607 473	234 722
		<u>4 272 339</u>	<u>234 722</u>
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires		<u>1 022 909 056</u>	<u>10</u>
Total des capitaux propres		<u>1 022 909 056</u>	<u>10</u>
		<u>1 027 181 395</u>	<u>234 732</u>

Se reporter aux notes annexes.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT NET*Pour le trimestre clos le 31 mars 2015**(non audité; en dollars américains)*

	<u>Notes</u>	<u>2015</u>
Produits des activités ordinaires		
Produits d'intérêts		4 900 667
Profits nets réalisés sur placements		47 649
Pertes nettes latentes sur placements		(1 046 489)
Profit de change net		<u>300 227</u>
		<u>4 202 054</u>
Charges		
Frais d'administration et de consultation	10	855 501
Frais généraux et frais d'administration	12	<u>588 147</u>
		<u>1 443 648</u>
Résultat avant impôts		2 758 406
Recouvrement d'impôts	8	<u>1 256 309</u>
Résultat net		<u>4 014 715</u>
Résultat net par action	7	0,06 \$
Actions en circulation (moyenne pondérée)	7	71 559 027

Se reporter aux notes annexes.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL*Pour le trimestre clos le 31 mars 2015**(non audité; en dollars américains)*

	<u>Notes</u>	<u>2015</u>
Résultat net		4 014 715
Autres éléments du résultat global , déduction faite de l'impôt sur le résultat de néant		
Élément pouvant être ultérieurement reclassé en résultat net		
Variation des pertes de change latentes		<u>(6 931 001)</u>
Résultat global		<u><u>(2 916 286)</u></u>

Se reporter aux notes annexes.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES*Pour le trimestre clos le 31 mars 2015**(non audité; en dollars américains)*

	<u>Actions à droit de vote subalterne</u>	<u>Actions à droit de vote multiple</u>	<u>Résultat non distribué</u>	<u>Cumul des autres éléments du résultat global</u>	<u>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax India</u>
Solde au 1^{er} janvier 2015	-	10	-	-	10
Résultat net pour la période	-	-	4 014 715	-	4 014 715
Pertes de change latentes liées à la conversion d'établissements à l'étranger	-	-	-	(6 931 001)	(6 931 001)
Émission d'actions, déduction faite des frais d'émission	<u>725 825 342</u>	<u>299 999 990</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 025 825 332</u>
Solde au 31 mars 2015	<u><u>725 825 342</u></u>	<u><u>300 000 000</u></u>	<u><u>4 014 715</u></u>	<u><u>(6 931 001)</u></u>	<u><u>1 022 909 056</u></u>

Se reporter aux notes annexes.

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE*Pour le trimestre clos le 31 mars 2015**(non audité; en dollars américains)*

	<u>Notes</u>	<u>2015</u>
Activités d'exploitation		
Résultat net		4 014 715
Amortissement de l'escompte sur obligations, montant net		(8 612)
Impôt différé	8	(1 824 673)
Profits nets réalisés sur placements		(347 876)
Pertes nettes latentes sur placements		1 046 489
Achats de placements		(1 021 893 071)
Ventes de placements		34 288 859
Variations des actifs et des passifs d'exploitation		
Produits d'intérêts		(4 892 056)
Autres		1 341 816
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		<u>(988 274 409)</u>
Activités de financement		
Actions à droit de vote subalterne		
Émissions		766 788 790
Frais d'émission		(38 339 448)
Actions à droit de vote multiple		
Émissions		299 999 990
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		<u>1 028 449 332</u>
Augmentation de la trésorerie		40 174 923
Trésorerie à l'ouverture de la période		234 732
Conversion de monnaies étrangères		(17 287)
Trésorerie à la clôture de la période		<u>40 392 368</u>

Se reporter aux notes annexes.

Table des matières des notes annexes

1. Activités de l'entreprise	7
2. Mode de présentation	7
3. Résumé des principales méthodes comptables	7
4. Estimations comptables et jugements cruciaux	8
5. Trésorerie et placements	9
6. Total des capitaux propres	9
7. Résultat par action	10
8. Impôts sur le résultat	10
9. Gestion des risques financiers	11
10. Transactions entre parties liées	13
11. Information sectorielle	14
12. Frais généraux et frais d'administration	14
13. Produits d'intérêts	14

Notes annexes

Pour le trimestre clos le 31 mars 2015

(non audité; en dollars américains, sauf indication contraire)

1. Activités de l'entreprise

Fairfax India Holdings Corporation (« la Société » ou « Fairfax India ») est une société de portefeuille. Son objectif de placement est d'obtenir une croissance à long terme du capital, tout en préservant le capital, en investissant, directement ou par l'intermédiaire de l'une de ses filiales entièrement détenues, dans des actions et des instruments de créance de sociétés ouvertes et fermées en Inde et dans des entreprises indiennes ou d'autres entreprises qui exercent principalement leurs activités en Inde ou dont les clients et les fournisseurs y sont établis ou en dépendent (les « placements indiens »). En général, sous réserve des lois applicables, la Société entend effectuer des placements indiens dans le but d'acquérir des positions de contrôle ou des positions lui conférant une influence notable. La Société fait pratiquement tous ses placements directement ou par l'intermédiaire de l'une de ses filiales entièrement détenues, soit actuellement FIH Mauritius Investments Ltd (« MI Co ») et FIH Private Investments Ltd (« MI Sub »).

Au premier trimestre de 2015, Fairfax India a procédé à un premier appel public à l'épargne (« PAPE ») parallèle à deux placements privés suivis d'une option de surallocation (collectivement « le PAPE et les placements privés ») et en a dégagé un produit brut d'environ 1,06 G\$ (produit net de 1,02 G\$). Les actions à droit de vote subalterne de la Société ont commencé à être négociées le 30 janvier 2015 à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « FIH.U ».

Fairfax Financial Holdings Limited (« Fairfax ») a pris l'initiative de créer la Société. Elle est la société mère ultime de Fairfax India et son administrateur. Fairfax est une société de portefeuille qui, par l'entremise de ses filiales, est engagée dans l'assurance et la réassurance incendie, accidents et risques divers et la gestion de placements. Fairfax est cotée à la TSX sous le symbole « FFH » depuis plus de 25 ans.

Hamblin Watsa Investment Counsel Ltd. (le « conseiller en placements »), filiale en propriété exclusive de Fairfax et gestionnaire de portefeuille inscrit dans la province d'Ontario, est le conseiller en placements de la Société et de ses filiales et a la responsabilité de l'impartition et des services-conseils à l'égard de tous les placements de la Société et de ses filiales.

La Société est constituée en vertu d'une loi fédérale et domiciliée en Ontario, au Canada. L'établissement principal de la Société, de Fairfax et du conseiller en placements est situé au 95 Wellington Street West, Suite 800, Toronto, Ontario M5J 2N7.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2015 ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et applicables à l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Certaines informations incluses habituellement dans les états financiers consolidés annuels établis selon les IFRS publiées par l'IASB ont donc été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour la période du 25 novembre 2014 (date de la constitution) au 31 décembre 2014, qui ont été établis conformément aux IFRS publiées par l'IASB.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration de la Société le 30 avril 2015.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées à l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires sont celles qui ont été énoncées dans les états financiers consolidés de la Société pour la période close le 31 décembre 2014, établis selon les IFRS publiées par l'IASB. Ces méthodes comptables et méthodes de calcul ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées, sauf celles dont il est question ci-dessous.

Nouvelles prises de position en comptabilité adoptées en 2015

IFRS 10 États financiers consolidés (« IFRS 10 »)

En octobre 2012, l'IASB a modifié IFRS 10 afin d'instaurer une exception de portée limitée au principe de consolidation pour certaines filiales d'entités d'investissement (les « modifications »). Les modifications définissent ce qu'est une entité d'investissement et exigent que les entités répondant à cette définition comptabilisent leurs participations dans des filiales (autres que celles qui fournissent des services à l'entité) à la juste valeur par le biais du résultat net au lieu de les consolider. La Société a adopté les modifications le 1^{er} janvier 2015 et a déterminé qu'elle était une entité d'investissement.

En décembre 2014, l'IASB a publié une autre modification afin de préciser que seule une filiale qui n'est pas elle-même une entité d'investissement et dont le principal objet est de soutenir les activités d'investissement de l'entité d'investissement doit être consolidée. Cette modification est appliquée rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, et son adoption anticipée est permise. La Société a adopté la modification de manière anticipée le 1^{er} janvier 2015 et elle a déterminé que ses filiales, MI Co et MI Sub, n'étaient pas des entités d'investissement selon IFRS 10, car elles avaient été constituées pour faciliter les activités d'investissement de la Société. La Société a donc consolidé MI Co et MI Sub.

Nouvelles prises de position en comptabilité publiées, mais non encore entrées en vigueur

La Société évalue actuellement l'incidence que pourraient avoir les prises de position en comptabilité qui suivent sur ses états financiers consolidés :

IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 »)

En juillet 2014, l'IASB a publié la version intégrale d'IFRS 9, qui remplace la version 2010 d'IFRS 9 que la Société applique actuellement. Cette version intégrale est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective. Elle comprend des exigences sur le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers, un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues qui remplace le modèle actuel de dépréciation fondé sur les pertes subies, ainsi que de nouvelles indications sur la comptabilité de couverture.

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (« IFRS 15 »)

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, qui introduit un modèle unique pour la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients. La norme devrait entrer en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée rétrospectivement.

4. Estimations comptables et jugements cruciaux

Pour préparer les états financiers consolidés intermédiaires de la Société, la direction a fait des estimations et formulé des jugements, dont les plus cruciaux sont abordés ci-dessous. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués, et ils sont fondés sur l'expérience et sur d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Détermination du statut d'entité d'investissement

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement selon IFRS 10 doivent évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat au lieu de les consolider (lorsque ces filiales ne fournissent pas des services à l'entité d'investissement).

Une entité d'investissement doit réunir les trois critères suivants : i) elle obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion d'investissements; ii) elle déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement; et iii) elle évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

Une entité d'investissement doit aussi présenter les caractéristiques suivantes : elle détient des droits de propriété sous forme de titres de capitaux propres; elle a plus d'un investisseur et elle a des investisseurs qui ne sont pas des parties qui lui sont liées.

La Société a conclu qu'elle répondait à la définition d'une entité d'investissement selon IFRS 10.

Impôt sur le résultat

La réalisation des actifs d'impôt sur le résultat différé dépend du résultat imposable qui sera généré dans les territoires où les pertes fiscales et les différences temporaires donnant lieu à ces actifs se sont produites. Le fait de ne pas atteindre les niveaux de rentabilité prévus pourrait donner lieu à une réduction de valeur des actifs d'impôt différé de la Société si la réalisation de l'actif n'est plus probable.

La Société est assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada, à Maurice et en Inde. Par ailleurs, la détermination, par la Société, de sa charge d'impôt fait l'objet de contrôles par les autorités fiscales nationales et étrangères. La Société estime que ses positions fiscales sont raisonnables, mais advenant des divergences d'interprétations avec les autorités fiscales ou advenant que le moment de la réalisation diffère des prévisions, la charge d'impôt pourrait augmenter ou diminuer au cours d'exercices futurs afin de refléter les faits réels. La Société peut compter sur du personnel spécialisé en fiscalité pour évaluer les conséquences fiscales d'une transaction ou d'un événement prévus et entreprendre la planification fiscale appropriée. La Société fait aussi appel au besoin à des professionnels fiscalistes indépendants. La loi de l'impôt de chacun des territoires dans lesquels la Société exerce ses activités est interprétée de manière à déterminer la charge d'impôt sur le résultat ainsi que le moment attendu du renversement des actifs et des passifs d'impôt différé.

Monnaie fonctionnelle

Les éléments présentés dans les états financiers des filiales de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel ces entités exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars américains, à savoir la monnaie fonctionnelle de la société de portefeuille et la monnaie de présentation du groupe consolidé.

La Société a déterminé que la roupie indienne était la monnaie fonctionnelle de MI Co et MI Sub. Les résultats d'exploitation et la situation financière de MI Co et MI Sub sont convertis dans la monnaie de présentation de la manière suivante :

- Les actifs et les passifs sont convertis au cours de change de clôture en vigueur à la date de clôture;
- Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de la période présentée (sauf si ce cours n'est pas une approximation raisonnable de l'effet cumulatif des cours en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur aux dates des transactions);
- Tous les écarts de change dégagés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, dans une composante distincte des capitaux propres.

5. Trésorerie et placements

Profil des échéances des titres à revenu fixe

Le tableau qui suit présente un résumé des obligations selon la date d'échéance contractuelle la plus rapprochée. Les dates d'échéance réelles peuvent différer des échéances indiquées ci-dessous en raison de l'existence de clauses d'encaissement anticipé. Au 31 mars 2015, les obligations renfermant des clauses d'encaissement anticipé représentent 175,5 M\$ de la juste valeur totale des obligations présentées dans le tableau ci-dessous.

	31 mars 2015	
	Coût amorti	Juste valeur
Échéant dans un an à cinq ans	271 646 859	271 599 295
Échéant dans plus de cinq ans mais moins de 10 ans	315 819 334	315 085 915
Échéant dans plus de 10 ans	71 255 634	70 980 052
	658 721 827	657 665 262

Informations concernant la juste valeur

Le tableau suivant présente l'utilisation par la Société de cours (niveau 1), de modèles d'évaluation faisant appel à des données de marché observables (niveau 2) et de modèles d'évaluation ne faisant pas appel à des données de marché observables (niveau 3) comme données d'entrée pour l'évaluation des titres et des contrats dérivés, par type d'émetteur :

	31 mars 2015				31 décembre 2014			
	Cours (niveau 1)	Autres données de marché observables importantes (niveau 2)	Données non observables importantes (niveau 3)	Juste valeur totale des actifs	Cours (niveau 1)	Autres données de marché observables importantes (niveau 2)	Données non observables importantes (niveau 3)	Juste valeur totale des actifs
Trésorerie	40 392 368	-	-	40 392 368	234 732	-	-	234 732
Bons du Trésor américain	269 418 662	-	-	269 418 662	-	-	-	-
Obligations d'État – Inde	-	24 107 221	-	24 107 221	-	-	-	-
Obligations de sociétés indiennes	-	633 558 041	-	633 558 041	-	-	-	-
Fonds d'investissement ¹⁾	-	49 779 448	-	49 779 448	-	-	-	-
	309 811 030	707 444 710	-	1 017 255 740	234 732	-	-	234 732
	30,5 %	69,5 %	- %	100,0 %	100,0 %	- %	- %	100,0 %

1) Ces placements sont évalués en utilisant principalement les états de l'actif net fournis par des tiers gestionnaires de fonds. Les justes valeurs indiquées dans ces états de l'actif net sont calculées à l'aide des cours des actifs sous-jacents et, dans une moindre mesure, à l'aide de données d'entrée observables, lorsque celles-ci sont disponibles, et de données d'entrée non observables, de concert avec des modèles d'évaluation reconnus dans le secteur, lorsque cela est requis. Les parts des fonds sont rachetables quotidiennement.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont considérés comme ayant été effectués à l'ouverture de la période de présentation de l'information financière dans laquelle le transfert a été établi.

6. Total des capitaux propres

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax India

Capital autorisé

Le capital social autorisé de la Société est constitué : i) d'un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple qui ne peuvent être émises qu'en faveur de Fairfax ou de ses entreprises affiliées; ii) d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne; et iii) d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries. À moins que ne le prévoient des droits spéciaux ou des restrictions associés à une série d'actions privilégiées émises de temps à autre, les actions privilégiées ne confèrent pas à leurs détenteurs le droit de voter aux assemblées des actionnaires de la Société.

Capital émis

Le tableau suivant présente le nombre d'actions en circulation :

	2015		
	Actions à droit de vote subalterne	Actions à droit de vote multiple	Actions ordinaires en circulation
Solde au 1 ^{er} janvier	-	1	1
Émissions	76 678 879	29 999 999	106 678 878
Solde au 31 mars	76 678 879	30 000 000	106 678 879

7. Résultat par action

Le résultat net par action dans le tableau suivant est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation :

	Premier trimestre 2015
Résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax India – résultat de base	4 014 715
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	71 559 027
Résultat net par action ordinaire	0,06 \$

8. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2015 est présentée dans le tableau suivant :

	Premier trimestre 2015
Impôt exigible	
Charge d'impôt exigible pour l'exercice écoulé	568 364
Impôt différé	
Naissance et renversement des différences temporaires	(1 824 673)
Recouvrement d'impôt	(1 256 309)

Une partie importante du résultat avant impôt de la Société est réalisée à l'extérieur du Canada. Les taux d'impôt prévus par la loi à l'extérieur du Canada diffèrent généralement du taux d'impôt prévu par la loi au Canada (et l'écart peut être important).

Le résultat avant impôt de la Société et la charge d'impôt connexe, par pays, pour le trimestre clos le 31 mars 2015 sont présentés dans le tableau suivant :

	Premier trimestre 2015		
	Canada	Maurice	Total
Résultat avant impôt sur le résultat	(931 357)	3 689 763	2 758 406
Charge (recouvrement) d'impôt	(1 824 673)	568 364	(1 256 309)
Résultat net	893 316	3 121 399	4 014 715

Le rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat au taux prévu par la loi au Canada et du recouvrement d'impôt au taux d'impôt effectif dans les états financiers consolidés pour le trimestre clos le 31 mars 2015 est présenté dans le tableau suivant :

	Premier trimestre 2015
Taux d'impôt prévu par la loi au Canada	26,5 %
Charge d'impôt au taux d'impôt prévu par la loi au Canada	729 745
Effet du change	(1 584 396)
Autres, y compris les différences permanentes	(401 658)
Recouvrement d'impôt	(1 256 309)

L'effet du change est essentiellement celui des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la roupie indienne, la Société calculant sa charge d'impôt en dollars canadiens selon les exigences du fisc canadien, alors que la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales établies à Maurice est respectivement le dollar américain et la roupie indienne.

Le poste « Autres, y compris les différences permanentes » rend compte principalement de l'amortissement des frais d'émission liés au PAPE de la Société, qui sont des charges déductibles aux fins de la détermination de l'impôt au Canada, mais qui sont traitées comme une réduction permanente des capitaux propres selon les IFRS.

9. Gestion des risques financiers

La Société est exposée, de par ses activités, à certains risques financiers pendant ou à la fin de la période de présentation de l'information financière comme il est décrit ci-dessous.

Risque de marché

Risque de change

Les variations du change pourraient avoir une incidence importante sur l'actif net et le résultat net de la Société, car la majorité des éléments de l'actif et du résultat sont libellés dans une autre monnaie que le dollar américain, qui est la monnaie fonctionnelle de la société de portefeuille et la monnaie de présentation du groupe consolidé. La Société n'a pas mis en place de couverture relativement au risque de change auquel elle est exposée.

La ventilation de l'exposition au risque de change de la Société est la suivante :

	31 mars 2015			
	Trésorerie	Placements	Produits d'intérêts	Total
Roupiennes indiennes ¹⁾	29 463 424	657 665 262	8 029 031	695 157 717

1) Montant exprimé en dollars américains.

Risque de taux d'intérêt

Les variations des taux d'intérêt pourraient avoir une incidence importante sur l'actif net et le résultat net de la Société. Le conseiller en placements et Fairfax surveillent de près les taux d'intérêt en Inde et l'effet que pourrait avoir une variation des taux d'intérêt sur le portefeuille de placement de la Société.

Le tableau qui suit illustre l'incidence éventuelle des variations des taux d'intérêt sur le portefeuille de titres à revenu fixe de la Société, selon des déplacements parallèles à la hausse ou à la baisse de 200 points de base, par tranche de 100 points de base. Cette analyse a été effectuée pour chaque titre pris individuellement, l'incidence d'une variation hypothétique étant calculée après impôt. La Société a aussi été exposée au risque indirect de taux d'intérêt du fait de fonds d'investissement ayant une juste valeur de 49,8 M\$ au 31 mars 2015, dans la mesure où les fonds ont investi dans des titres de créance.

	31 mars 2015		
	Juste valeur du portefeuille de titres à revenu fixe	Incidence d'une variation hypothétique sur le résultat net (en \$)	Variation hypothétique de la juste valeur (en %)
Variation des taux d'intérêt			
Hausse de 200 points de base	648 312 026	(43 462 425)	(8,4) %
Hausse de 100 points de base	679 164 511	(20 785 848)	(4,0) %
Aucune variation	707 444 577	-	-
Baisse de 100 points de base	754 834 102	34 831 301	6,7 %
Baisse de 200 points de base	800 136 522	68 128 579	13,1 %

Certaines faiblesses sont inhérentes à la méthode d'analyse présentée ci-dessus. Les calculs des effets prospectifs des fluctuations hypothétiques des taux d'intérêt sont fondés sur de nombreuses hypothèses, y compris le maintien du niveau et de la composition des titres à revenu fixe à la date indiquée, et ils ne devraient pas être considérés comme étant indicatifs des résultats futurs. Les valeurs réelles pourraient différer des valeurs projetées advenant un changement de la conjoncture du marché par rapport aux hypothèses utilisées pour calculer la juste valeur des titres individuels. Ces variations comprennent des déplacements non parallèles de la structure à terme des taux d'intérêt et un changement des écarts de crédit des émetteurs individuels.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient des placements et des soldes de trésorerie. La trésorerie est détenue auprès d'institutions financières dont la qualité de crédit est élevée. Au 31 mars 2015, la Société avait investi dans des titres auxquels avait été décernée la note « qualité investissement » ou une note plus élevée par une agence de notation désignée (DBRS Limited, Standard & Poor's Ratings Service (« S&P »), Fitch Inc. et Moody's Investors Service Inc. (« Moody's »)) ou par des filiales ou des entreprises affiliées d'une telle agence. Le portefeuille de placements de la Société comprend des bons du Trésor américain notés Aaa par Moody's et AA+ par S&P, des obligations d'État de l'Inde notées Baa3 par Moody's et BBB par S&P, des obligations de sociétés indiennes notées AAA par des filiales d'une agence de notation désignée et des fonds d'investissement non notés.

La juste valeur de chacune de ces catégories de placements est présentée dans le tableau suivant :

	31 mars 2015
Bons du Trésor américain	269 418 662
Obligations d'État – Inde	24 107 221
Obligations de sociétés indiennes	633 558 041
Fonds d'investissement	49 779 448
Total	976 863 372

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La Société gère son exposition au risque de liquidité en conservant suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour permettre le règlement des transactions à l'échéance. La Société prépare des prévisions des flux de trésorerie à intervalles réguliers pour s'assurer qu'elle dispose des fonds suffisants pour couvrir ses charges d'exploitation. Tous les passifs au 31 mars 2015 étaient exigibles dans un délai de 90 jours.

Risque de concentration

Les placements de la Société sont concentrés principalement en Inde et dans des entreprises indiennes ou d'autres entreprises qui exercent leurs activités principalement en Inde ou qui dépendent essentiellement de ce pays. La valeur de marché des placements de la Société, le bénéfice dégagé par la Société et la performance de cette dernière sont particulièrement vulnérables à l'évolution du contexte économique, aux fluctuations des taux d'intérêt et à l'évolution du cadre réglementaire en Inde. Une évolution défavorable du contexte économique, des taux d'intérêt ou du cadre réglementaire en Inde pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les activités de la Société, ses flux de trésorerie, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

La répartition entre les placements en Inde et les placements aux États-Unis du portefeuille de la Société est la suivante :

	31 mars 2015		Total
	Inde	États-Unis	
Bons du Trésor américain	-	269 418 662	269 418 662
Obligations d'État – Inde	24 107 221	-	24 107 221
Obligations de sociétés indiennes	633 558 041	-	633 558 041
Fonds d'investissement	49 779 448	-	49 779 448
Total	707 444 710	269 418 662	976 863 372

Gestion du capital

Le capital de la Société est composé des capitaux propres attribuables à ses actionnaires. L'objectif de gestion du capital de la Société est de protéger sa capacité de poursuivre ses activités afin de dégager un rendement pour ses actionnaires et de conserver la structure du capital la plus efficace pour réduire le coût du capital. La Société recherche les occasions d'obtenir des rendements ajustés en fonction du risque intéressants, mais elle tiendra compte à tout moment des risques de perte et cherchera à réduire au minimum les pertes en capital.

10. Transactions entre parties liées

Montants à payer à des parties liées

Au 31 mars 2015, les montants à payer à des parties liées comprenaient un montant de 2,7 M\$ à payer à Fairfax et à ses entreprises affiliées au titre des frais liés au PAPE et aux placements privés, principalement des honoraires pour des services juridiques et comptables ainsi que d'autres frais. Cet emprunt ne porte pas intérêt et est remboursable à vue. Il a par la suite été remboursé en avril 2015.

Convention sur les services de conseils en placement

Le 30 janvier 2015, la Société et ses filiales ont conclu une convention avec Fairfax et le conseiller en placements visant des services d'administration et de conseils en placements (la « convention sur les services de conseils en placement »). À titre de rémunération pour la prestation de ces services, la Société verse des frais d'administration et de consultation et, s'il y a lieu, une commission en fonction du rendement. Ces éléments de rémunération sont établis par rapport à la valeur liquidative de la Société. Selon la convention sur les services de conseils en placement, la valeur liquidative à une date donnée est calculée en retranchant la valeur comptable totale des passifs de la Société de la juste valeur totale des actifs de la Société à cette date.

Frais d'administration et de consultation

Les frais annuels d'administration et de consultation sont de 0,5 % de la valeur des capitaux non déployés et de 1,5 % de la valeur liquidative diminuée de la valeur des capitaux non déployés.

La Société a déterminé que pour le premier trimestre de 2015 tous les actifs sont des capitaux non déployés et que les honoraires annuels de 0,5 % sont payables sur la valeur liquidative et seulement pour la période du 30 janvier 2015 (date du PAPE et des placements privés) au 31 mars 2015. Des frais d'administration et de consultation de 855 501 \$ ont été inscrits pour le premier trimestre de 2015 et inclus dans les montants à payer à des parties liées dans l'état consolidé de la situation financière.

Commission en fonction du rendement

La commission en fonction du rendement porte sur la période du 30 janvier 2015 au 31 décembre 2017 et sur chaque période de trois années consécutives par la suite, et elle est correspond, sur une base cumulative, à 20 % de toute augmentation de la valeur liquidative (y compris les distributions) supérieure à une augmentation annuelle de 5 %. La Société a déterminé que la commission en fonction du rendement à inscrire pour le trimestre clos le 31 mars 2015 était de néant.

Rémunération de la direction

Aux termes de la convention sur les services de conseils en placement, Fairfax doit fournir un chef de la direction, un chef des finances et un secrétaire général à la Société. Tant que la convention sur les services de conseils en placement demeure en vigueur, tous les éléments composant la rémunération du chef de la direction, du chef des finances et du secrétaire général sont pris en charge par Fairfax.

11. Information sectorielle

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'activités servant à fournir des produits ou des services et qui sont exposés à des risques et à des avantages différents de ceux auxquels sont exposés les autres secteurs d'activité. Un secteur géographique vise à fournir des produits ou des services dans un contexte économique en particulier qui est exposé à des risques et à des avantages différents de ceux auxquels sont exposés des secteurs exerçant des activités dans d'autres contextes économiques.

La Société a conclu que Fairfax India est exploitée dans un seul secteur d'activité et un seul secteur géographique, celui d'investir en Inde.

12. Frais généraux et frais d'administration

La ventilation des frais généraux et frais d'administration pour le trimestre clos le 31 mars est la suivante :

	Premier trimestre 2015
Frais de courtage	331 039
Honoraires professionnels – services d'audit, services juridiques et services de fiscalité	79 713
Salaires et avantages du personnel	36 077
Frais d'administration et autres frais	141 318
	588 147

13. Produits d'intérêts

	31 mars 2015
Produits d'intérêts touchés	4 892 056
Intérêts courus sur les obligations à la date d'achat	3 136 975
	8 029 031

Table des matières du rapport de gestion

Notes du rapport de gestion	16
Expansion des activités	16
Objectifs de la Société	16
Résultat d'exploitation	18
Résumé de l'état consolidé de la situation financière	18
Gestion des risques financiers	19
Situation de trésorerie et sources de financement	19
Transactions entre parties liées	19
Données sur les actions en circulation	19
Obligations contractuelles	20
Énoncés prospectifs	20

Rapport de gestion (au 30 avril 2015)

(En millions de dollars US, sauf les montants par action et sauf indication contraire. Certains totaux pourraient ne pas être exacts en raison de l'arrondissement des chiffres.)

Notes

- 1) Le lecteur du rapport de gestion est prié de consulter les notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2015 ainsi que les états financiers audités de la Société et les notes annexes pour la période close le 31 décembre 2014. Des renseignements additionnels, y compris la notice annuelle de la Société pour la période close le 31 décembre 2014, sont disponibles sur le site de SEDAR, à www.sedar.com.
- 2) Le rapport de gestion fait mention de la valeur liquidative, une mesure non conforme aux IFRS. La valeur liquidative à une date donnée est obtenue en retranchant la valeur comptable totale des passifs de la Société de la juste valeur totale des actifs de la Société à cette date. La valeur liquidative par action est obtenue en divisant la valeur liquidative par le nombre total d'actions ordinaires de la Société en circulation à cette date. La valeur liquidative par action est égale à la valeur comptable par action.

Expansion des activités

Fairfax Financial Holdings Limited (« Fairfax ») a pris l'initiative de créer la Société. Elle est la société mère ultime de Fairfax India et son administrateur. Fairfax est une société de portefeuille qui, par l'entremise de ses filiales, est engagée dans l'assurance et la réassurance incendie, accidents et risques divers et la gestion de placements. Fairfax est cotée à la TSX sous le symbole « FFH » depuis plus de 25 ans.

Au premier trimestre de 2015, la Société a réalisé un premier appel public à l'épargne (« PAPE ») de 50 000 000 d'actions à droit de vote subalterne au prix de 10,00 \$ l'action, soit un produit brut de 500 M\$. Les actions à droit de vote subalterne ont commencé à être négociées à la TSX sous le symbole « FIH.U » le 30 janvier 2015. Parallèlement au PAPE, la Société a émis en faveur de Fairfax et de ses entreprises affiliées 30 000 000 d'actions à droit de vote multiple de la Société dans le cadre d'un placement privé, pour un produit brut d'environ 300 M\$. De plus, parallèlement à la clôture du PAPE, la Société a émis 20 578 947 actions à droit de vote subalterne dans le cadre d'un placement privé, pour un produit brut d'environ 200 M\$. Le produit brut combiné du PAPE et des placements privés a totalisé environ 1,0 G\$.

Le 10 février 2015, un groupe de preneurs fermes a exercé son option de surallocation dans le cadre du PAPE et la Société a émis 6 099 932 actions à droit de vote subalterne additionnelles au prix de 10,00 \$ l'action, soit un produit brut total d'environ 61 M\$. L'exercice de l'option de surallocation a fait augmenter le produit brut total combiné du PAPE et des placements privés (« le PAPE et les placements privés »), le portant à environ 1,06 G\$ (produit net de 1,02 G\$ après frais d'émission et charges).

Objectifs de la Société

Objectif de placement

Fairfax India est une société de portefeuille de placements. Son objectif de placement est d'obtenir une croissance du capital à long terme tout en préservant le capital, en investissant, directement ou par l'intermédiaire de l'une de ses filiales entièrement détenues, dans des actions et des instruments de créance de sociétés ouvertes et fermées en Inde et dans des entreprises indiennes ou d'autres entreprises qui exercent principalement leurs activités en Inde ou dont les clients et les fournisseurs y sont établis ou en dépendent (les « placements indiens »).

Stratégie d'investissement

La Société investit dans des entreprises qui devraient bénéficier du contexte politique favorable aux entreprises actuel de l'Inde, de la croissance de la classe moyenne de ce pays et des tendances démographiques qui devraient favoriser une forte croissance pendant plusieurs années. La Société est d'avis que les secteurs de l'économie indienne qui bénéficieront le plus de ces tendances favorables sont ceux des infrastructures, des services aux consommateurs et du commerce de détail, ainsi que celui de l'exportation. La Société ne se bornera pas à investir uniquement dans ces secteurs et compte investir dans d'autres secteurs si l'occasion se présente.

La Société fait appel à Fairfax et à Hamblin Watsa Investment Counsel Ltd. (le « conseiller en placements »), filiale entièrement détenue de Fairfax et gestionnaire de portefeuille agréé dans la province d'Ontario, et compte profiter de leur expérience et de leur expertise.

La Société applique une approche prudente et fondée sur des valeurs fondamentales pour trouver des entreprises indiennes de grande qualité (sociétés ouvertes et fermées) ainsi que des investissements dans de telles entreprises et des investissements dans des infrastructures. La stratégie de la Société vise à constituer une valeur comptable par action à long terme. La Société recherche les occasions d'obtenir des rendements ajustés en fonction du risque attrayants, mais elle tiendra compte à tout moment des risques de perte et cherchera à réduire au minimum les pertes en capital.

La Société entend faire des placements dans des sociétés en Inde en vue d'acquérir le contrôle ou d'exercer une influence notable. Le degré et la nature du contrôle ou de l'influence notable varieront selon le placement. Une telle position peut comprendre un ou plusieurs des éléments

suivants, si la Société les juge appropriés : i) droit de nommer ou de mettre en candidature des membres du conseil; ii) droit à titre d'observateur au conseil; iii) droit de regard sur le choix des membres de la direction; iv) prestation de services de gestion; et v) suivi et collaboration continus avec le conseil et la direction de l'entreprise faisant partie du portefeuille afin de s'assurer que la stratégie de la Société est mise en œuvre de façon conforme aux objectifs de placement de la Société et des valeurs fondamentales de Fairfax (exprimés dans les principes directeurs de Fairfax qui figurent dans les rapports annuels publics de Fairfax).

Sélection des placements

La Société s'appuie principalement sur l'expertise du conseiller en placements et de ses entreprises affiliées pour identifier les investissements potentiels.

La liste de critères ci-dessous contient des exemples que la Société et le conseiller en placements jugent essentiels pour repérer des occasions de placement en Inde et faire des placements :

Valeur attrayante : L'approche prudente fondée sur des valeurs fondamentales de la Société l'amène à se concentrer sur des entreprises ayant des flux de trésorerie positifs et stables, qui peuvent être achetées à des multiples réduits. La Société n'investit pas dans des entreprises en démarrage ou dans des entreprises dont les plans d'affaires sont de nature spéculative.

Équipe de direction expérimentée et solide : La Société se concentre sur des entreprises dont les équipes de direction sont expérimentées et présentent une feuille de route solide sur une longue période. La Société exige généralement que les sociétés faisant partie du portefeuille aient mis en place, avant ou immédiatement après l'investissement par la Société, les mesures d'incitation voulues pour augmenter les bénéfices.

Solide position concurrentielle dans le secteur d'activité : La Société cherche à investir dans des sociétés qui sont chefs de file sur leur marché, ont une marque forte et sont bien placées pour profiter des occasions de croissance présentes, selon le conseiller en placements, dans l'économie indienne. La Société cherche aussi à investir dans des entreprises qui présentent d'importants avantages concurrentiels par rapport à leurs homologues et qui prennent les mesures nécessaires pour protéger leur part de marché et leur rentabilité.

Équipe de direction adoptant les valeurs de la Société : La Société, Fairfax et le conseiller en placements visent tous à observer les normes en matière de pratiques et de déontologie les plus rigoureuses. La Société impose aux équipes de direction de chacune de ses sociétés faisant partie du portefeuille de respecter la même norme en matière de pratiques d'affaires et de déontologie qu'elle et d'observer les valeurs fondamentales de la Société dont il est question ci-dessus.

Le conseiller en placements, la Société et leurs entreprises affiliées respectives procèdent à des contrôles diligents exhaustifs lorsqu'ils évaluent des placements en Inde avant que le conseiller en placements recommande de faire un placement. De tels contrôles comprennent des consultations auprès de membres du réseau de Fairfax composé d'équipes de direction actuelles et passées, de consultants, de concurrents, de placeurs et de hauts dirigeants afin d'évaluer, entre autres, la dynamique du secteur d'activité, les qualités morales de l'équipe de direction et la viabilité du plan d'affaires.

Plus précisément, le contrôle diligent concernant une occasion d'investissement donnée comprend, si les circonstances l'exigent : i) un examen de l'information financière passée et prospective; ii) des visites sur place; iii) des entretiens avec des membres de la direction et du personnel, des clients et des fournisseurs; iv) un examen des contrats significatifs; v) des vérifications d'antécédents; et vi) des recherches concernant la direction, le secteur d'activité, les marchés, les produits et services et les concurrents de l'entreprise.

Restrictions concernant les placements

La Société ne procédera pas à un placement indien si, après prise en compte de ce placement, le montant total investi dans l'entreprise en question dépasse 20 % de l'actif total de la Société; la Société est toutefois autorisée à faire au plus deux placements indiens si, après prise en compte de chacun de ces placements, le montant total investi dans chacune des entreprises en question est inférieur ou égal à 25 % de l'actif total de la Société (la « restriction sur la concentration des placements »). La Société compte faire plusieurs placements différents dans le cadre de sa stratégie d'investissement prudente et, de ce fait, elle investira le produit net du PAPE et des placements privés dans au moins six placements indiens différents qui respectent la restriction sur la concentration des placements.

Résultat d'exploitation

(en millions de dollars)

	Premier trimestre 2015
Produits d'intérêts	4,9
Pertes nettes latentes sur placements	(1,0)
Autres produits	0,3
Total des charges	(1,4)
Résultat avant impôt	2,8
Recouvrement d'impôt	1,2
Résultat net	4,0

Fairfax India a dégagé un bénéfice net de 4,0 M\$ au premier trimestre de 2015. La Société a enregistré des produits d'intérêts de 4,9 M\$ sur son portefeuille d'obligations de 657,6 M\$, qui est principalement libellé en roupies indiennes. Elle a inscrit des pertes nettes latentes sur placements de 1,0 M\$ qui sont surtout attribuables à des placements en obligations de sociétés indiennes. Les autres produits de 0,3 M\$ ont trait à des profits de change réalisés liés aux filiales de la Société du fait de transactions en monnaies étrangères.

Pour le premier trimestre de 2015, les charges ont totalisé 1,4 M\$ et étaient composées surtout de frais d'administration et de consultation de 0,8 M\$, calculés en fonction de la valeur liquidative de Fairfax India au 31 mars 2015 et de commissions de courtage de 0,3 \$.

Le recouvrement d'impôt sur le résultat de 1,2 M\$ pour le premier trimestre de 2015 diffère de la charge d'impôt sur le résultat qui serait établie en appliquant le taux d'impôt de la Société de 26,5 % prévu par la loi au Canada au bénéfice avant impôt de la Société, principalement en raison des fluctuations du change et du traitement fiscal des coûts financiers.

Résumé de l'état consolidé de la situation financière

(en millions de dollars)

	31 mars 2015
Actif total	1 027,1
Passif total	(4,2)
Valeur liquidative	1 022,9

Actif

La trésorerie de 40,4 M\$ au 31 mars 2015 comprend 29,4 M\$ en roupies indiennes (1,8 G INR), le reste étant libellé en dollars américains.

Les placements de la Société ont totalisé 976,8 M\$ au 31 mars 2015, et étaient composés de bons du Trésor américain (269,4 M\$), d'obligations de sociétés indiennes (633,5 M\$ ou 39,6 G INR), d'obligations d'État de l'Inde (24,1 M\$ ou 1,5 G INR) et de fonds d'investissement (49,8 M\$).

Les produits d'intérêts de 8,0 M\$ au 31 mars 2015 sont principalement attribuables aux intérêts courus sur le portefeuille d'obligations de la Société.

Les impôts différés de 1,8 M\$ au 31 mars 2015 rendent compte surtout des pertes d'exploitation aux fins fiscales subies au premier trimestre de 2015 découlant du fait que la Société calcule son passif d'impôt sur le résultat en dollars canadiens en vertu des exigences du fisc canadien, alors que la monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar américain. La Société n'a pas comptabilisé des actifs d'impôt différé d'environ 6,6 M\$ principalement attribuables aux coûts du PAPE et des placements privés.

Passif

Le montant de 3,6 M\$ à payer à des parties liées au 31 mars 2015 tenait compte des frais d'administration de 0,8 M\$ et des frais de consultation de 2,7 M\$ à payer à Fairfax au titre des frais liés au PAPE et aux placements privés payés par Fairfax pour le compte de la Société.

Valeur liquidative

	31 mars 2015
Actif net	1 022 909 056 \$
Nombre d'actions ordinaires en circulation	106 678 879
Valeur liquidative par action	9,59 \$

Placements

La composition du portefeuille de placements de la Société est la suivante :

(en millions de dollars)

	31 mars 2015		
	Inde	États-Unis	Total
Bons du Trésor américain	-	269,4	269,4
Obligations d'État – Inde	24,1	-	24,1
Obligations de sociétés indiennes	633,6	-	633,6
Fonds d'investissement	49,8	-	49,8
Total	707,5	269,4	976,9

Au 31 mars 2015, la Société avait investi dans des titres auxquels avait été décernée la note « qualité investissement » ou une note plus élevée par une agence de notation désignée (DBRS Limited, Standard & Poor's Ratings Service (« S&P »), Fitch Inc. et Moody's Investors Service Inc. (« Moody's »)) ou par des filiales ou des entreprises affiliées d'une telle agence. Le portefeuille de placements de la Société comprend des bons du Trésor américain notés Aaa par Moody's et AA+ par S&P, des obligations d'État de l'Inde notées Baa3 par Moody's et BBB par S&P, des obligations de sociétés indiennes notées AAA par des filiales d'une agence de notation désignée et des fonds d'investissement non notés.

La Société est à la recherche d'occasions d'investissement en Inde et réorientera le capital dans des placements indiens lorsque de telles occasions seront identifiées.

Gestion des risques financiers

Les risques auxquels la Société est exposée et les processus qu'elle a mis en place pour gérer ces risques sont présentés à la note 9 (« Gestion des risques financiers ») des états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2015.

Situation de trésorerie et sources de financement

Au premier trimestre de 2015, la Société a dégagé un produit brut de 1,06 G\$ du PAPE et des placements privés. Les frais d'émission de 38,3 M\$ étaient composés principalement d'honoraires versés aux placeurs des actions à droit de vote subalterne. Pour une analyse des achats nets de placements, se reporter à la rubrique sur l'état consolidé de la situation financière du présent rapport de gestion.

(en millions de dollars)

	Premier trimestre 2015
Activités d'exploitation	
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les éléments ci-dessous	(0,7)
Achats nets de placements	(987,6)
Activités de financement	
Émission d'actions à droit de vote subalterne	766,8
Émission d'actions à droit de vote multiple	300,0
Frais d'émission	(38,3)
Augmentation de la trésorerie	40,2

La Société est d'avis qu'elle dispose du fonds de roulement suffisant pour exercer ses activités. La Société utilise sa trésorerie principalement pour faire des placements et pour payer ses charges d'exploitation.

Transactions entre parties liées

Les transactions de la Société avec des parties liées sont présentées à la note 10 (Transactions entre parties liées) des états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2015.

Données sur les actions en circulation

Au 31 mars 2015, Fairfax India avait 76 678 879 actions à droit de vote subalterne et 30 000 000 d'actions à droit de vote multiple en circulation (un total de 106 678 879 actions réellement en circulation). Chaque action à droit de vote subalterne confère à son porteur un vote à toutes les assemblées des actionnaires, sauf aux assemblées distinctes des porteurs d'une autre catégorie d'actions. Chaque action à droit de vote multiple confère à son porteur 50 votes à toutes les assemblées des actionnaires, sauf aux assemblées distinctes des porteurs d'une autre catégorie d'actions. Les actions à droit de vote multiple ne sont pas négociées en bourse.

Obligations contractuelles

Aux termes de la convention sur les services de conseils en placement, la Société et ses filiales ont l'obligation contractuelle de verser des frais d'administration et de consultation et, s'il y a lieu, une commission en fonction du rendement. Ces frais varieront selon la valeur liquidative de la Société.

Les frais d'administration et de consultation sont calculés trimestriellement et payables à compter du dernier jour ouvrable de chaque trimestre. Pour le trimestre clos le 31 mars 2015, les frais d'administration et de consultation à verser par la Société s'élèvent à 855 501 \$.

La commission en fonction du rendement porte sur la période du 30 janvier 2015 au 31 décembre 2017 et sur chaque période de trois années consécutives par la suite, et elle est correspond, sur une base cumulative, à 20 % de toute augmentation de la valeur liquidative (y compris les distributions) supérieure à une augmentation annuelle de 5 %. La Société a déterminé que la commission en fonction du rendement à inscrire pour le trimestre clos le 31 mars 2015 était de néant.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport intermédiaire peut contenir de l'information de nature prospective au sens prescrit par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Ces énoncés prospectifs peuvent concerner les perspectives d'avenir de la Société et des événements ou des résultats attendus et ils peuvent comprendre des énoncés au sujet de la situation financière, de la stratégie d'affaires, de la stratégie de croissance, des budgets, de l'exploitation, des résultats financiers, des impôts, des dividendes, des projets et des objectifs de la Société. Plus précisément, les énoncés se rapportant aux résultats, à la performance et aux réalisations futures ainsi qu'aux occasions d'affaires potentielles ou avérées ou au marché indien sont des énoncés prospectifs. On reconnaît dans certains cas les énoncés prospectifs à l'emploi de mots et expressions comme « projets », « s'attendre à » ou « ne pas s'attendre à », « prévoir », « budget », « estimations », « prévisions », « avoir l'intention de » ou « croire », ou à des variations de ces termes et expressions selon lesquels certaines mesures, certains événements ou résultats « peuvent », « pourraient » ou « pourront » être prises, « survenir » ou « être atteints », respectivement.

Les énoncés prospectifs reposent sur les avis et les estimations de la Société à la date du présent rapport intermédiaire et ils sont sujets à des risques, à des incertitudes, à des hypothèses et à d'autres facteurs connus et inconnus et peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, la performance ou les réalisations diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou suggérés par ces énoncés prospectifs. Ces facteurs peuvent comprendre, sans s'y limiter : l'imposition de la Société et de ses filiales, une perte considérable de capital, la nature à long terme des placements, un nombre limité de placements, la concentration géographique des placements, l'absence potentielle de diversification, les fluctuations des marchés de capitaux, le rythme de placement, le risque lié au contrôle ou à l'exercice d'une influence notable, les placements minoritaires, le classement des placements de la Société et la subordination structurelle, les placements ultérieurs, les remboursements anticipés de placements en titres de créance, les risques liés à la cession de placements, les financements-relais, la fiabilité des principaux dirigeants, l'effet des commissions : la commission en fonction de la performance pourrait inciter Fairfax à faire des placements spéculatifs, le risque lié à l'exploitation et le risque financier que comportent les placements, l'affectation du personnel, les conflits d'intérêts possibles, le risque que représente pour la Société l'inconduite d'un employé du conseiller en placements, les méthodes d'évaluation qui reposent sur des jugements subjectifs, les actions en justice, les fluctuations du change, les risques liés aux dérivés, les avantages et les risques inconnus des placements futurs, le risque que des ressources soient consacrées inutilement à la recherche d'occasions de placements qui n'aboutiront pas, le risque que les informations concernant les sociétés à capital fermé étrangères dans lesquelles des investissements sont effectués ne soient pas disponibles ou ne soient pas fiables, l'illiquidité des investissements, un marché concurrentiel pour des occasions d'investissement, l'utilisation d'un levier financier, le risque d'investir dans des entreprises endettées, la réglementation, les restrictions concernant les placements et le rapatriement des capitaux, les restrictions concernant le regroupement, les restrictions concernant les titres de créance, les directives en matière de tarification, les marchés émergents, les exigences en matière d'information d'entreprise, de gouvernance et de réglementation, les risques liés aux lois et à la réglementation, la volatilité des marchés indiens de valeurs mobilières, les facteurs politiques, économiques, sociaux et autres, le risque lié aux questions de gouvernance, la loi de l'impôt de l'Inde, les modifications apportées aux lois, le risque lié à la constitution d'un établissement permanent, etc., le respect des droits, le risque lié aux petites entreprises, la diligence raisonnable et la gestion d'entités d'investissement potentielles, le risque lié à l'économie de l'Asie, le risque lié à la dépendance à l'égard des partenaires commerciaux, les risques de catastrophe naturelle, le risque lié à la dette de l'État et le risque économique. D'autres risques et incertitudes sont décrits dans la notice annuelle de la Société datée du 30 mars 2015, disponible sur SEDAR (www.sedar.com) et sur le site Web de la Société (www.fairfaxindia.ca). Cette liste des facteurs et hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur la Société ne saurait être considérée exhaustive, mais chacun de ces éléments doit être soigneusement pris en considération.

Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont contenus dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient aussi faire en sorte que les résultats diffèrent des prévisions, des estimations ou des attentes de la Société. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans ces énoncés. Le lecteur est par conséquent prié de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. La Société ne s'engage pas à mettre à jour aucun énoncé de nature prospective ci-inclus, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

FAIRFAX INDIA
